

FAQ Loovac.fr

Inscription

- Comment m'inscrire sur Loovac.fr ?
- Combien de temps faut-il pour devenir affilié ?
- Acceptez vous les particuliers ou les professionnels ?
- Qu'est-ce que la marque blanche ?
- Comment faire la demande d'une marque blanche ?
- Puis-je créer plusieurs comptes affiliés ?
- Comment puis-je me connecter à mon compte ?
- Je n'arrive pas à créer un compte affilié ?
- Quelles sont les langues prises en charge par la plateforme Loovac.fr ?
- Puis-je me désinscrire à tout moment ?

- Comment m'inscrire sur Loovac.fr ?

Nos programmes d'affiliation s'adressent aux éditeurs/webmasters de sites Web de toute taille. Nous vous invitons à consulter les Conditions Générales pour vérifier si votre site respecte nos conditions d'admission.

Pour vous inscrire à la plateforme Loovac.fr :

1. Cliquez sur le lien « Devenir affilié » sur la page d'accueil.
2. Vérifiez que votre site est conforme aux Conditions Générales.
3. Remplissez le formulaire d'inscription.

Si vous ne disposez pas de relevé d'identité bancaire le jour de votre inscription, vous pouvez enregistrer votre compte, puis le compléter ultérieurement dans la rubrique « Profil » de votre espace affilié. [Les informations bancaires sont nécessaires à la validation de l'inscription.](#)

4. Activez votre compte grâce à l'email de confirmation envoyé.
5. Remplissez, si nécessaire, les informations bancaires manquantes.

Dès réception de l'email de confirmation, vous pourrez vous inscrire aux programmes d'affiliation Loovac.fr.

- Combien de temps faut-il pour devenir affilié ?

Nous vous indiquons dans les 48 - 72 heures une réponse à votre demande.

- Acceptez vous les particuliers ou les professionnels ?

Que vous soyez particulier ou professionnel, nous prenons en compte toutes les demandes !

- Qu'est-ce que la marque blanche ?

C'est un moyen simple et gratuit de mettre en place toute notre base de donnée d'annonces sur votre site. Notre système de promotion vous permet de configurer en quelques clics les couleurs et polices de nos documents de façon à les intégrer au mieux sur votre site. La marque blanche permet de fidéliser vos visiteurs sur vos sites et non pas sur des sites qui ne vous appartiennent pas.

- Comment faire la demande d'une marque blanche ?

Contactez nous à partir du formulaire de notre site Web, et exposez votre demande, avec les statistiques de fréquentation de votre site Web, l'adresse de votre site et un résumé de vos objectifs.

- Puis-je créer plusieurs comptes affiliés ?

Oui, il n'est pas interdit de créer plusieurs comptes si vous souhaitez intégrer les liens, bannières ou notre marque blanche d'annonces sur vos différents sites. Vos comptes peuvent contenir les mêmes informations mis à part l'url du site. Attention il n'est pas autorisé de se parrainer soit même !

FAQ Loovac.fr

- Comment puis-je me connecter à mon compte ?

Votre compte vous donne accès aux nombreuses fonctionnalités de Loovac.fr. Pour vous connecter, insérez votre login et mot de passe, choisissez la langue, puis cliquez sur « Log in ».

- Je n'arrive pas à créer un compte affilié ?

Si vous rencontrez un problème lors de la création d'un compte affilié, vérifiez d'abord que toutes les informations renseignées sont correctes. Si le problème persiste, contactez nous en précisant le message d'erreur et le rappel de vos informations afin que nous trouvions une solution à votre problème dans les meilleurs délais.

- Quelles sont les langues prises en charge par la plateforme Loovac.fr ?

La plateforme Loovac.fr est présente sur 8 pays dans le monde. Elle prend en charge le français, l'anglais, le danois, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le tchèque, le chinois simplifié et le chinois traditionnel. Vous pouvez sélectionner la langue principale de votre site lors de votre inscription. Si votre site existe dans plusieurs langues, il faut vous enregistrer sur le programme de la langue correspondante.

- Puis-je me désinscrire à tout moment ?

Si vous n'êtes pas pleinement satisfait(e) de notre service, vous pouvez vous désinscrire à l'aide du formulaire « Contact ». Vous obtiendrez alors les sommes qui vous sont dues, même si vous n'avez pas atteint le seuil de paiement.